

**PROCES-VERBAL DU COMITE HYGIENE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL DU
16/02/2018**

✓ **Présents représentant des personnels :**

SYNDICATS	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
SNPTES	Mireille BLAYO	/
	Gerty BELLANCE	Isabelle CARTEREAU
FERC CGT	/	Sandrine VIEILLARD
	Jean-François LEMOINE	Elisabeth BRUNET
SGEN CFDT	Julie NORDIN	/
FSU SNASUB SNESUP	Douha BAKFALOUNI	/
	Liliane RIOUX	/
	Frédérique SITRI	/

✓ **Présents représentants de l'administration :**

Jean-François BALAUDE	Président de l'Université
Thibaut PIERRE	Directeur Général des Services

✓ **Invités :**

Dr. Florence DUBAR	Médecin de Prévention
Souad ZOUITA	Responsable du service de la prévention des risques professionnels
Stéphane BRETTE	Vice-président Patrimoine et transition écologique
Jean-Luc PUICHAUD-CHAUDOT	Responsable de la cellule d'appui sûreté DSSI
Haoua ZEROUAL	Directrice de la DLHS
Cyril OTTENWALTER	Chef de service Hygiène et Sécurité à l'IUT
Catherine MERRIEN	Assistante sociale

✓ **Membres excusés :**

Bernard VALENTINI	SGEN CFDT
Naïm AYARI	FERC CGT

✓ **Ordre du jour :**

- ✚ Point 1 : Adoption du PV du CHSCT du 1^{er} décembre 2017
- ✚ Point 2 : Point d'avancement situation Métiers du Livre
- ✚ Point 3 : Point de situation déménagements et affectation des locaux
- ✚ Point 4 : Point de situation enquête qualité de vie au travail : enseignants-chercheurs et enseignants
- ✚ Point 5 : Point de situation BUFR AES Socio (Réaménagements des locaux, organisation du travail)
- ✚ Point 6 : Conditions de sécurité des interventions des street-artistes
- ✚ Point 7 : Retour sur incident : incendie Bâtiment G : conditions d'évacuations et causes du sinistre
- ✚ Point 8 : Installation rucher : convention et document d'évaluation des risques
- ✚ Point 9 : Accidents du travail du 01/12/2017 au 31/01/2018
- ✚ Point 10 : Registres santé sécurité au travail et main courante
- ✚ Point 11 : Questions diverses

Le Président ouvre la séance et recueille les questions diverses.

Jean-François Lemoine souhaite que le rapport de l'inspection santé et sécurité au travail soit mis à l'ordre du jour du prochain CHSCT.

Thibaut Pierre répond que le CHSCT aurait du recevoir la version définitive du rapport de l'inspection cette semaine. Un CHSCT exceptionnel sera alors organisé en avril prochain avec la présence de Monsieur Poquillon, inspecteur santé sécurité au travail.

Mireille Blayo indique que le SUMP a été sollicité par le Lions Club afin d'organiser une journée de dépistage du diabète. Elle sera programmée le 19 avril. Une journée addiction aura également lieu le 3 avril.

Elisabeth Brunet souhaite revenir sur les la mise en œuvre de Parcoursup et ses conséquences sur l'organisation du travail.

Douha Bakfalouni aimerait faire un point sur le dysfonctionnement des ascenseurs au bâtiment FC.

Point 1 : Adoption du PV du CHSCT du 1^{er} décembre 2017

Frédérique Sitri souhaite préciser au point 9 la période.

Jean-François Lemoine fera parvenir ses remarques par mail et souhaite que le PV soit voté lors du prochain CHSCT.

L'adoption du PV est donc reportée au prochain CHSCT.

Point 2 : Point d'avancement situation Métiers du Livre

Thibaut Pierre rappelle qu'une enquête est en court et qu'elle devrait s'achever fin mars. Nous ferons le point dès l'aboutissement de l'enquête.

Mireille Blayo rajoute que les inspecteurs vont à nouveau auditionner Patricia Sorel et Cécile Rabot. Ils souhaitent également auditionner d'anciens étudiants.

Point 3 : Point de situation déménagements et affectation des locaux

Thibaut Pierre rappelle qu'un point lors du CHSCT de décembre 2017 a déjà été fait. Les déménagements ont totalement été respectés. La réception finale du bâtiment FC n'est pas encore totale (ascenseurs en panne, problème d'étanchéité d'un toit terrasse, problème de raccordement au réseau informatique, stores électriques dysfonctionnels).

Sandrine Vieillard souhaite savoir si des solutions ont été trouvées notamment pour l'ascenseur.

Stéphane Brette répond que la société étant grecque, cela prend plus de temps.

Douha Bakfalouni s'inquiète du délai de résolution d'un problème qui a des conséquences pour les étudiants et les personnels en situation de handicap.

Thibaut Pierre rappelle que l'absence de fonctionnement de l'ascenseur a eu des conséquences sur les équipes DLHS pour l'emménagement. Il précise que la maîtrise d'ouvrage appartient à la région qui a elle-même choisit les marchés. Ceci complique un peu plus la prise en main du bâtiment.

Frédérique Sitri demande si nous pouvons revoir l'attribution des bureaux en attendant la livraison finale du fait de l'absence d'ascenseur.

Stéphane Brette répond qu'il n'y a pas de bureaux au premier étage.

Jean-François Lemoine souhaite savoir pourquoi avoir maintenu l'emménagement si le bâtiment n'était pas opérationnel.

Thibaut Pierre répond que sur un ouvrage à 19 millions d'euros, la réception ne peut être refusée pour des prestations qui ne fonctionnent pas.

Jean-François Lemoine considère que la réception est différente de l'emménagement. Il aurait fallu s'assurer du bon fonctionnement du bâtiment avant de prévoir cet emménagement.

Stéphane Brette rajoute qu'en décembre nous avons pu faire les déménagements puisque l'un des deux ascenseurs fonctionnait.

Liliane Rioux souhaite être informée plus régulièrement de l'avancée du projet.

Sandrine Vieillard souhaite connaître les modes de résolution à plus ou moins long terme concernant les dysfonctionnements évoqués.

Stéphane Brette répond que le problème des stores est en court de résolution, le problème d'accès au parking du sous-sol et le problème d'étanchéité seront résolus prochainement, concernant le réseau nous sommes en attente de réponse.

Frédérique Sitri souhaiterait que les membres du CHSCT puissent visiter le bâtiment.

Thibaut Pierre rappelle qu'une visite avait été proposée, nous pouvons en organiser une autre la première semaine de mars. Il rajoute qu'un registre de sécurité a également été mis en place dans ce bâtiment.

Thibaut Pierre complète en disant que les locaux libérés par l'emménagement au bâtiment FC a permis de faire déménager le SRI vers le bâtiment M afin que les travaux soient entrepris dans leur locaux au 2^{ème} étage du bâtiment A.

Jean-François Lemoine souhaite connaître la date de reprise des locaux du bâtiment A.

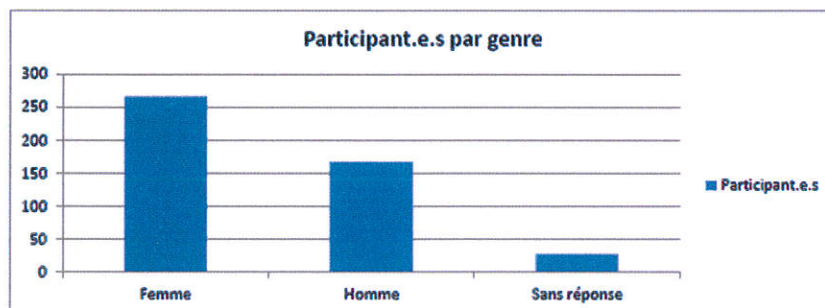
Thibaut Pierre répond que ce sera en septembre 2018.

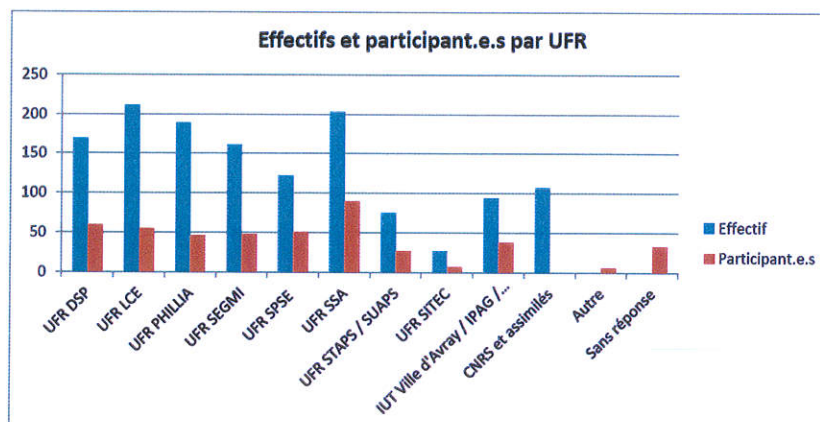
Point 4 : Point de situation enquête qualité de vie au travail : enseignants-chercheurs et enseignants

Thibaut Pierre rappelle la tenue d'un groupe de travail « Risques psychosociaux » le 16 mars prochain qui aura pour but d'étudier les résultats de cette enquête mais également de relancer l'enquête BIATSS.

Il complète en disant que 515 enseignants et enseignants chercheurs, titulaires ou non, ont participé, ce qui équivaut à un taux de participation de 34%.

La durée moyenne de participation est de 2h13, Cette durée correspond à l'intervalle de temps qui sépare la date et l'heure de lancement du questionnaire (première action du participant sur le questionnaire) de la date et l'heure de la dernière action du participant sur le questionnaire.





Point 8 : Installation rucher : convention et document d'évaluation des risques

Maïlys Derenemesnil rejoint le CHSCT.

Stéphane Brette indique que ce projet se concrétise aujourd'hui en partenariat avec la ville de Nanterre.

Maïlys Derenemesnil indique que ce projet s'inscrit au cœur de la politique du service RSU DD de l'établissement et repose sur la mise en place d'un rucher pédagogique composé de 15 ruches, destiné à sensibiliser, informer et former la communauté universitaire ainsi que les riverains, autour de la protection de l'abeille, de l'activité apicole et de la préservation des pollinisateurs. Le rucher aura ainsi vocation à accueillir des événements et manifestations à destination du public universitaire et des quartiers environnants.

Ce projet comporte trois missions :

- Proposer des formations théoriques et pratiques réalisées par un apiculteur professionnel pour les membres du personnel, l'équipe projet étudiante.
- Donner l'opportunité à une équipe projet étudiante d'avoir une expérience d'engagement enrichissante et professionnalisante dans le cadre des Bonus aux Diplômes.
- Organiser des événements de sensibilisation tout public autour du rucher pour un public extérieur à l'Université (scolaire notamment).

Elle rajoute qu'une réunion a été organisée avec l'équipe de jardiniers de la Direction du Patrimoine et l'équipe de la DSSI avec la perspective d'organiser courant mars le début des travaux.

Perspective d'inauguration au mois d'avril dans le cadre de la semaine étudiante du développement durable du 3 au 9 avril.

Gerty Bellance souhaite en savoir plus sur le circuit de production.

Maïlys Derenemesnil répond que la récolte se fait en plusieurs temps. Le CROUS nous prêtera une fois par an un de ses locaux. Les ateliers commenceront en septembre et le miel sera partagé à parts égales entre l'Université et la Mairie.

Frédérique Sitri souhaite revenir sur l'organisation des secours dans le cadre de prévention, le numéro d'urgence à contacter en interne est le 7400.

Vote : 8 votants : adoption à l'unanimité

Point 5 : Point de situation BUFR AES Socio (réaménagements des locaux, organisation du travail)

Thibaut Pierre indique que ce point a fait l'objet d'une première discussion au CT du mois de janvier. L'UFR est intervenue en appui avec le SCD pour réexposer les principes classiques de travail. Avant-hier, le collègue contractuel a indiqué qu'il n'envisageait plus de continuer à travailler au sein de cette BUFR, un entretien va être mis en place.

Jean-François Lemoine indique que la partie réglementaire avec le dysfonctionnement de l'extincteur a été vite réglée cependant le problème personnel pose encore problème. Ils attendent des réponses dans l'organisation de travail.

Thibaut Pierre répond que l'on a remis le débat sur le travail afin de rappeler ce que nous attendons collectivement de chacun dans une BUFR.

Frédérique Sitri souhaiterait mettre en place une visite du CHSCT.

Elisabeth Brunet souligne que l'on se fourvoie si nous restons sur les questions uniquement interpersonnelles. Les conditions de réaménagement des locaux deviennent urgentes. Elle souhaite qu'une décision politique et budgétaire soit prise concernant ce sujet.

Thibaut Pierre rejoint Elisabeth Brunet, le constat est déjà fait. La difficulté est de mettre en place les travaux. La situation est urgente. Il faut rappeler aux chef-fes de service que les conditions de travail passent aussi par les conditions matérielles.

Stéphane Brette rajoute que cela peut se faire en quelques mois

Le Président indique que si des aménagements de locaux peuvent améliorer la situation il faut le faire. Il faut également veiller à rappeler la vocation de ce lieu.

Point 6 : Conditions de sécurité des interventions des street-artistes

Thibaut Pierre indique que les conditions de sécurité des interventions des street-artistes rejoignent celles des interventions extérieures et sont soumises à un plan de prévention. L'élément CASES était obligatoire, un des street artiste n'est pas encore intervenu puisqu'il ne l'a pas encore.

Jean-François Lemoine souligne que ce qui pose problème ce sont les échafaudages en accès « libre ».

Point 7 : Retour sur incident : incendie Bâtiment G (conditions d'évacuations et causes du sinistre)

Le Président rappelle que cet incendie s'est produit le 11 janvier dernier.

Jean-Luc Puichaud Chaudot indique qu'il a eu lieu à l'intérieur du local technique du 2ème étage du bâtiment G et qu'il est dû à une défaillance électrique. Il rajoute que ce genre d'incident est extrêmement rare. Il y a eu quelques dégâts sur les installations de contrôles d'accès mais ils ont été remis en état.

Mireille Blayo souhaite savoir qui a alerté le PC de sécurité.

Haoua Zeroual répond que c'est un enseignant.

Florence Dubar souhaite savoir si nous pouvons mettre en place un système de prévention.

Jean-Luc Puichaud Chaudot répond que des rondes sont faites la nuit mais nous allons poursuivre nos investigations avoir de voir ce qui peut être mis en place.

Mireille Blayo souhaite savoir comment s'est passé l'évacuation et si il y a eu un compte rendu de l'évacuation. Si oui, elle aimerait qu'il soit transmis aux membres du CHSCT.

Jean-Luc Puichaud Chaudot répond qu'elle s'est très bien passée. Ce compte-rendu d'évacuation sera adressé à la secrétaire du CHSCT.

Point 9 : Accidents du travail du 01/12/2017 au 31/01/2018

Thibaut Pierre indique qu'il y a eu un accident de travail et trois accidents de trajet.

L'accident de travail est lié aux dalles abimées au bâtiment A qui peuvent entraîner par leur aspérité ou décollement des chutes. En l'espèce, cela a conduit à une entorse avec arrêt de travail et la mise en place d'une enquête.

Frédérique Sitri indique que la situation de la DEVE est difficilement entendable.

Thibaut Pierre répond que le CHSCT est passé dans cette direction ce qui a permis de soulever des difficultés autres que celles liées aux conditions physiques de travail comme la situation managériale. Le directeur du service fait l'objet d'un entretien avec le DGS la semaine prochaine, nous ne pouvons rester inactifs au regard de ce qui a été décrit dans le rapport remis par le CHSCT.

Il rajoute qu'une note de procédure concernant le signalement des accidents du travail et de trajet a été envoyée aux cheffes de service du SPE et SP BIATSS. Cette note sera également envoyée à la responsable de l'IUT.

Point 10 : Registres santé sécurité au travail et main courante

Souad Zouita fait la synthèse des registres et indique sur la période entre le 22 novembre 2017 et le 31 janvier 2018 il y a eu 56 codes blancs c'est à dire assistance à personnes pour des questions « médicales ».

Sur cette même période il y a eu 6 codes bleus c'est à dire agressions physiques ou verbales et vols. Une triple agression gare/BU par un individu non étudiant qui a été appréhendé par la police et une agression sur un stade de Bois-Colombes prêté au STAPS pour leurs activités.

Enfin il y a eu 1 code rouge c'est à dire, incendie ou début d'incendie au bâtiment G (ayant nécessité l'évacuation du bâtiment dû à l'abondance des fumées).

Jean-François Lemoine souligne que les vols au bâtiment M sont récurrents.

Point 11 : Questions diverses

Sandrine Vieillard a une remarque concernant les conditions climatiques de la semaine dernière. Tous les étudiants n'ont pas pu assister aux cours, dans de telles conditions il serait peut-être plus judicieux de fermer l'établissement afin de ne pas pénaliser les absents.

Le Président indique que deux établissements en région parisienne ont fermé cependant le campus de Nanterre était encore accessible en transports en commun.

Elisabeth Brunet souhaite savoir si les professeurs absents pourront rattraper leurs cours et si les étudiants pourront faire l'objet d'évaluations alors que les cours n'ont pas eu lieu.

Le Président répond que les étudiants absents ne seront pas pénalisés. Pour ce qui est des examens, nous recommanderons qu'ils ne portent pas sur des cours qui auraient eu lieu ce jour-là.

Concernant Parcoursup, les choses se font au fur et à mesure. Cette semaine il y a eu un séminaire réunissant les vice-présidents CFVU à la CPU. Le 8 mars prochain, il va y avoir une formation d'outils d'aide à la décision dont pourront bénéficier les vice-présidents CFVU mais également les directeurs d'UFR.

L'outil Parcoursup est indispensable et va permettre d'aider au classement des dossiers qui vont se présenter. Il est certain que cela va entraîner une forme de surcroît de travail même si nous ne mesurons pas exactement ce que cela va représenter.

Concernant les moyens, **le Président** rajoute qu'il existe plusieurs enveloppes : une enveloppe qui va nous permettre de créer des postes liés à la capacité d'accueil, une enveloppe d'appui à la réforme en général (création de directeurs d'études, commission d'examen des candidatures avec une partie utilisée pour le soutien administratif), une dernière enveloppe concernant les moyens matériels nécessaires aux « oui si ». L'enveloppe de soutien administratif a été déterminée en fonction du nombre de vœux d'APB à la rentrée de septembre 2017. Nous allons tacher de répondre de manière la plus appropriée aux besoins qui vont s'exprimer.

Jean-François Lemoine souligne que nous nous dirigeons plus vers de l'embauche de contractuels que de titulaires.

Le Président répond que l'enveloppe en année pleine est de 250 000€ ce qui traduit un soutien administratif en vacation, le Ministère s'est engagé à faire des ajustements en fonction des résultats constatés.

Il rajoute que nous faisons parti de la quinzaine d'Universités suivies par l'IGAENR dans le cadre de la réforme, cet accompagnement et suivi est une opportunité pour nous de faire remonter les points d'alerte et insatisfactions. Il y aura en tout trois visites de l'IGAENR durant l'année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h45.

Nanterre le 27 mai 2018

Le Président,

JF. BALAUDE

La secrétaire du CHSCT,

L. RIOUX

La secrétaire pour l'administration,

C. ZERR